COURS

Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

Tle

Programme de terminale générale, enseignement de spécialité — BO spécial n°8 du 25 juillet 2019

Relue le 14 novembre 2026

Télétravail, plateformes de livraison, contrats courts, intelligence artificielle : le travail change vite. Mais ces mutations renforcent-elles ou affaiblissent-elles le rôle du travail dans l'intégration sociale ? Le chapitre distingue travail et emploi et analyse leurs transformations.

1 Travail et emploi

DÉFINITION

Activité de production de biens et services, rémunérée ou non.

DÉFINITION

Travail rémunéré, encadré par un statut (salarié, indépendant) et des droits.

RÈGLE

On observe une **polarisation** des emplois : hausse aux deux extrémités (très qualifiés, peu qualifiés), recul des emplois intermédiaires.

2 Les mutations de l'organisation du travail

DÉFINITION

Organisation scientifique du travail : division verticale et horizontale, tâches simples et répétitives, chronométrage.

DÉFINITION

Organisations plus flexibles : polyvalence, travail en équipe, autonomie encadrée, juste-à-temps.

RÈGLE

Le **numérique** brouille les frontières entre travail et hors-travail (télétravail), permet le travail de **plateforme** et une surveillance accrue.

3 Travail et intégration sociale

RÈGLE

Le travail procure revenu, droits sociaux, identité et liens sociaux. La **précarisation** (CDD, intérim), la montée de formes d'emploi atypiques et l'**uberisation** fragilisent ce rôle intégrateur, même si le CDI reste la norme majoritaire.

EXEMPLE

En quoi un livreur de plateforme est-il moins intégré qu'un salarié en CDI ?

1. Il est souvent indépendant : pas de protection contre le chômage ni de congés payés.
2. Ses revenus sont instables.
3. Il a peu de collègues et de collectif de travail.

Les nouvelles formes d'emploi peuvent affaiblir les droits et les liens qui font du travail un facteur d'intégration.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Confondre travail et emploi. — Le travail domestique ou bénévole est du travail mais pas un emploi.

Le réflexe : Se demander si l'activité est rémunérée et encadrée.

ANALYSER UNE ORGANISATION DU TRAVAIL

1. Repérer la division des tâches.
2. Mesurer l'autonomie du travailleur.
3. Identifier le rôle du numérique.
4. Évaluer les effets sur les conditions de travail et l'intégration.

À VÉRIFIER

- Ai-je défini les notions ?
- Ai-je lu les données en phrase ?
- Ai-je expliqué un mécanisme ?
- Ai-je nuancé ?

À RETENIR

- **Travail** / **emploi** ; polarisation des emplois.
- **Taylorisme** → **post-taylorisme** ; numérique : télétravail, plateformes, surveillance.
- Intégration par le travail fragilisée : précarité, uberisation ; CDI toujours majoritaire.